

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 SEPTEMBRE 2026**

Date de convocation : 17 septembre 2026

Conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 14

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq septembre, à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Michel GUÉRIN, Maire.

Étaient présents : Mme Séverine THOMAS, , M. Claude PAUTONNIER, adjoints

Et les conseillers suivants : M. Michel AUGET, Mme Nathalie BOUGEARD, M. Ronan CRÉPIN, M. Vincent HUBY, Mme Colombe JOUIS-SHAFI, M. Pascal ROUILLE et M. Sébastien VAUCLIN.

Excusés : Mme Nolwenn BORDIER, M. Mickaël BUAN, Mme Laurette DUBRAND, Mme Cynthia DENION et Mme Lola VERA.

Pouvoirs : Mickaël BUAN à Sébastien VAUCLIN, Laurette DUBRAND à Claude PAUTONNIER, Cynthia DENION à Séverine THOMAS et Lola VERA à Colombe JOUIS-SHAFI.

Secrétaire de séance : M. Ronan CRÉPIN.

2026-54 – RENOUELEMENT DU DISPOSITIF SECOURS D'URGENCE

Pour répondre à des besoins immédiats, et suite à la dissolution du CCAS, Monsieur le Maire propose d'établir un secours d'urgence.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'instaurer une aide financière sous la forme d'un secours d'urgence ;
- AUTORISE l'attribution d'un secours exceptionnel d'un montant maximum 50 € (cinquante euros) ;
- PRÉCISE les modalités d'attribution, comme il suit :
 - o La demande écrite doit être formulée par les services sociaux,
 - o Le secours ne peut être attribué qu'une fois par an et par famille,
 - o Le secours est matérialisé par un bon « d'achat » signé par le maire,
 - o Le bon est nominatif, et l'objet de l'aide y sera indiqué,
 - o Le commerçant adressera sa facture à la commune à l'appui dudit bon.

La présente délibération est valable un an et reconductible tacitement d'année en année, dans la limite de la durée du mandat, soit mars 2032 et sous réserve que les membres du Conseil Municipal ne modifient pas les modalités d'attribution.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Michel GUÉRIN

